

Ecole Provinciale Postscolaire d'Agriculture

Une collaboration des Départements Formation et Ruralité



FORMATIONS GRATUITES.

Le nombre de places est limité.

Les formations se déroulent entre septembre et décembre 2017 en province de Liège.

Renseignements et inscriptions

eppa@provincedeliege.be

019/69 66 92

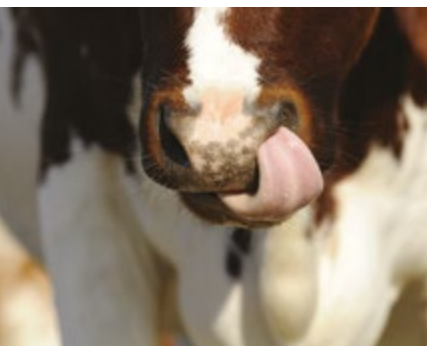
Programme de formations professionnelles agricoles

Pour les personnes actives en agriculture ou ayant un projet d'installation en agriculture.

Avec le soutien du Service Public de Wallonie
(Direction générale opérationnelle de l'Economie,
de l'Emploi & de la Recherche (DGO6))

Notions de base pour la mise en œuvre de coopératives dédiées à la transformation, le conditionnement et la vente de produits locaux → 24h

Avant de se lancer dans cette aventure, il est indispensable de bien comprendre les principes, valeurs et pratiques qui fondent le modèle coopératif. La société coopérative est en effet la traduction en termes légaux d'une forme d'entreprise basée sur des valeurs de solidarité, d'équité et de participation. Ce sont ces principes qui guideront sa création et son mode de fonctionnement. Formation incluant les notions théoriques indispensables, des visites de coopératives et des échanges avec des spécialistes.



Aide administrative et comptable → 40h

La formation allie la théorie et les exercices pratiques sur les logiciels adéquats.

Les matières suivantes seront abordées : encodage des documents (factures, extraits bancaires,...) dans les logiciels comptables (CERES, ISAGRI, CERISE); gestion de l'inventaire du bétail et/ou des cultures; rédaction de documents fiscaux (TVA, Listing Client,...); création d'un bilan et du compte de résultat de son exploitation; les grands points de législation de la PAC 2015-2020; l'utilisation de l'outil de dessin des parcelles sur PAC-on-Web; le calcul de la part de SIE nécessaire à l'obtention du paiement vert et la déclaration de superficie.

Préparation pour l'obtention du permis de conduire G Tracteurs agricoles → 120h

Cette formation a comme objectif de développer les compétences des participants en vue de l'obtention du permis de conduire des engins agricoles. Thématiques abordées : utiliser un tracteur dans les travaux agricoles; assurer la maintenance du véhicule; acquérir les connaissances théoriques et pratiques en vue de passer l'examen pour l'obtention du permis de conduire G - Tracteurs agricoles.

Partie théorique : 40 heures

Partie pratique sur tracteur : 80 heures

Parage du pied bovin → 68h

L'objectif de cette formation est d'acquérir les connaissances, les habilités et les aptitudes nécessaires à l'exécution du parage fonctionnel du pied bovin en veillant à la sécurité des hommes et des animaux. On y abordera l'identification des défauts et des anomalies du pied des bovins ; la mise en œuvre des règles principales de biosécurité exigées pour les travaux à effectuer ; la préparation du matériel et les produits nécessaires essentiels ; l'exécution dans les règles de l'art des techniques de parage fonctionnel ; l'orientation vers les spécialistes en cas de boiteries demandant des soins curatifs plus importants.

Partie théorique : 20 heures

Partie pratique : 48 heures sur pieds bovins morts et vivants